



Tout d'abord, j'aimerais remercier le jeune Barreau pour l'intérêt qu'il porte aux affaires du Barreau du Québec. Voici donc mes réponses qui vous permettront de connaître mes orientations pour la prochaine année sur des sujets qui vous préoccupent. Je tiens ici à préciser que je siége depuis deux ans au conseil du Barreau et certaines de vos questions font déjà partie de travaux qui se trouvent sur notre table à dessein. J'en tiendrai donc compte dans mes réponses.

1- Dans le contexte de la mission que s'est fixé le Jeune Barreau de Québec de veiller à la santé mentale de ses membres, de quelle manière proposez-vous de veiller à votre tour à celle-ci et plus précisément, quelles initiatives ou projets proposez-vous de mettre de l'avant à ce

sujet dans le cadre de votre mandat?

La santé mentale de nos membres est une question qui me préoccupe beaucoup. Il ne s'agit pas d'une initiative nouvelle mais il me paraît opportun de rappeler que le Barreau du Québec impose à tous les membres de contribuer au fonds du barreau dédié au PAMBA, un service d'aide et de consultation de première ligne offert à tous les membres du Barreau qui éprouvent des difficultés pouvant affecter leur santé mentale. Au moins deux fois par année, soit au CA et au conseil des sections, nous recevons Me Marie-Christine Kirouac, la directrice générale de la PAMBA, qui nous partage ses tristes constats à l'effet que les demandes de services ne cessent de croître à chaque année. Aussi, nous sommes informés que de plus en plus de jeunes ont malheureusement recours à leurs services. À l'automne dernier, nous avons décidé que les profits (17 000.\$) recueillis lors de la soirée avocats émérites seraient versés à cet organisme. Au mois de mai prochain, nous allons recevoir Me Kirouack. J'ai l'intention de voir avec elle s'il est possible de faire plus pour aider nos membres à traverser leurs difficultés.

De plus, au CA, nous allons bientôt recevoir les résultats d'un sondage sur les « *déterminants de la détresse psychologique chez les avocats* » réalisé en collaboration avec le Pr Cadieux de l'Université de Sherbrooke et le Barreau. Les résultats de ce sondage permettront notamment d'identifier qui sont les membres qui vivent de la détresse et qui ont besoin d'aide. Je m'engage personnellement à demander à ce qu'un groupe de travail soit créé pour réfléchir à des actions concrètes qui pourront être réalisées pour aider nos membres en détresse.

2- La protection de l'environnement faisant couler beaucoup d'encre ces jours-ci et nos membres étant de plus en plus soucieux de celle-ci dans leurs choix et leurs actions au quotidien, quel rôle pensez-vous que le Barreau du Québec devrait jouer en la matière et quelles initiatives proposez-vous concrètement en ce sens?

Je suis d'avis que le Barreau du Québec doit jouer un rôle de leader et promouvoir la protection de l'environnement. De manière générale, nous avons fait et continuons à

faire des pressions pour que nos palais de justice ne soient plus des hangars à papier. Comme projet concret, il y a notamment celui du dépôt électronique des pièces.

Aussi, le virage vert est amorcé depuis quelques mois au Barreau et ce n'est pas terminé. On s'est débarrassé des capsules de café, des verres de carton et du papier pour s'essuyer les mains dans les salles de toilettes. Nous avons également éliminé les petites bouteilles d'eau. Nous tendons aussi à devenir un « Barreau 100% sans papier ». En effet, on demande aux employés et aux membres du CA d'éviter d'imprimer les documents.

Il y a également une autre initiative que j'envisage de proposer. J'aimerais qu'il soit demandé aux employés, membres du CA et comités qui ont à se déplacer pour des activités en lien avec le Barreau du Québec, d'utiliser les transports en communs, soit le train et l'autobus, plutôt que leur voiture pour s'y rendre. Pour les régions moins bien desservies par les transports en commun, l'incitation au co-voiturage serait également une autre façon de diminuer notre empreinte écologique.

Enfin, le 9 avril dernier, à la suite d'une initiative d'étudiants de l'Université de Sherbrooke, un député indépendant de l'Assemblée nationale a déposé le projet de loi 197 visant à contrer l'obsolescence programmée de tous ces appareils qui cessent soudain de fonctionner sans possibilité de trouver un service de réparation. Je vais faire en sorte que le Barreau du Québec surveille ce projet de loi et se manifeste pour l'appuyer car cette obsolescence programmée a des conséquences très néfastes sur l'environnement.

3- Plusieurs nouveaux assermentés éprouvent de la difficulté à se trouver un emploi. De même, plusieurs avocats de formation, notamment en début de pratique, acceptent d'occuper des postes dont les fonctions reposent sur leur formation juridique, sans pour autant que le titre d'avocat ne leur soit reconnu par l'organisation pour laquelle ils travaillent. Dans ce contexte, que proposez-vous pour favoriser l'accès concret à la profession aux nouveaux assermentés du Barreau du Québec?

Tout d'abord, dans le cadre des travaux reliés à la réforme de l'école du Barreau, je serai de ceux qui militeront pour l'ajout de blocs ou sections accés sur l'entreprenariat et l'innovation afin de donner des outils aux nouveaux assermentés à faire leur place parmi nous.

Je souhaite également que nous continuions à marteler à nos membres notre position sur la rémunération des stagiaires.

Puis, en collaboration avec les barreaux des sections, j'aimerais participer à des campagnes du genre « petite séduction » pour amener les jeunes à aller débiter leur pratique en région la réalité de l'emploi y est toute autre qu'à Québec et Montréal. En effet, en région, il y a encore plein de belles opportunités offertes aux jeunes pour débiter leur carrière et où ils pourront occuper des postes où l'on reconnaîtra leur titre d'avocat.

4- De manière plus générale, comment entrevoyez-vous collaborer avec le Jeune Barreau de Québec pour la prochaine année si vous êtes élu(e) à titre d'administrateur(trice) du Barreau du Québec?

En restant à l'écoute de leurs revendications et en me montrant disponible s'ils ont besoin de moi pour supporter leurs projets ou pour les accompagner s'ils veulent les présenter au CA ou au Bâtonnier du Barreau du Québec.

En participant aux activités et levées de fonds qu'ils organisent. En continuant à mettre en valeur leurs belles initiatives, comme celles qui ont été mises sur pied par le comité sur la santé mentale.

Je suis toujours tellement fière et même impressionnée par les projets innovants de mon jeune Barreau de Québec et par le dynamisme et l'engagement des membres de leur conseil et de leurs comités, que je veux continuer à être l'une de ses meilleures ambassadrices.

Merci.

Catherine Claveau